


Fiche 1 : Mode d'emploi


Cette partie du travail comporte actuellement 61 fiches qui traitent de la question des responsabilités respectives des organismes communautaires et du RSSS (dont quelques-unes qui traitent d'un réseau public autre que le RSSS mais qui concerne les personnes handicapées).

Ces fiches sont réparties en deux thèmes :

- Les RSSS et autres services publics
- Le milieu communautaire.



Concernant le RSSS : 28 fiches portent sur les lois et règlements ou documents d'application (fiches 4 à 25), 8 portent sur des thèmes qui constituent des enjeux majeurs à partir de mots-clés (fiches 50 à 57), 8 traitent de stratégies adoptées par le RSSS pour faire face aux défis de son développement (fiches 60 et suivantes).



Concernant le milieu communautaire : 7 portent sur des lois et éléments d'application de la politique de reconnaissance de l'action communautaire (fiches 100 à 107), les suivantes traitent de thèmes majeurs concernant le milieu communautaire (fiches 150 et suivantes).

Contenu :

Les fiches sont grosso modo un résumé des divers documents ministériels. Cependant elles sont issues de textes ayant entre 50 et 200 pages. Nous avons généralement sélectionné les passages en lien avec la question des responsabilités respectives du RSSS et des OC. Ainsi, certains documents sont des résumés assez complets alors que d'autres ont délibérément omis certains fragments. Advenant l'utilisation de ces fiches pour d'autres sujets, le lecteur devra se rappeler que toute la substance du document n'a pas forcément été résumée. Par ailleurs, bien que la plupart des documents aient reçu une numérotation qui leur est propre, il arrive que certaines fiches reprennent la numérotation du document d'origine pour rendre visible que seuls certains passages ont été pris en compte (ce qui permettra au lecteur de plus facilement retrouver ces passages dans le document initial).

Annotations :

En principe ces fiches sont des résumés et se présentent de façon totalement neutre. Cependant, il nous est arrivé d'introduire des commentaires pour attirer l'attention du lecteur. Ces commentaires ne sont pas une analyse du document ni des points de vue. Ils servent uniquement à rappeler le contexte, attirer l'attention sur un élément nouveau ou important, parfois préciser certaines conséquences ou certains commentaires qui se font dans le milieu ou faire des liens entre plusieurs fiches. L'objectif de ces fiches est de mieux faire comprendre les enjeux clé, mais aussi de provoquer des discussions sur ces sujets dans les OC.

Alors que les résumés figurent en caractères habituels en noir, les commentaires apparaissent en bleu et en italique.

Et oui! des répétitions!

Nous avons fait le choix de la fiche pour permettre une lecture rapide des textes. Chaque fiche est conçue pour être lue isolément. Dans nos commentaires ou notes, il est très possible de retrouver des annotations qui semblent les mêmes d'une fiche à l'autre. C'est le prix à payer pour garder des fiches qui peuvent se comprendre en une seule fois sans se référer à un autre texte.

Attirer l'attention du milieu communautaire :

Nous avons fait apparaître en rouge, les passages des textes sur le RSSS où le milieu communautaire est ostensiblement ciblé, ce qui permet un repérage rapide dans l'ensemble des résumés.

Bibliographie :

Sauf deux qui sont des documents de travail, toutes les lois, règlements, cadres de référence, politiques et autres documents administratifs sont des publications du gouvernement du Québec et trouvables sur le site internet du gouvernement du Québec ou du MSSS. Par contre, nous avons utilisé d'autres documents, notamment pour les fiches entre 50 et 99 ou les fiches 150 et au-delà. Très généralement la provenance est citée. Par contre, on ne trouvera pas de bibliographie constituée en bonne et due forme dans ce document, mais les références demeurent disponibles pour ceux et celles qui voudraient vraiment s'adonner à des lectures supplémentaires.